

HAEMOPHILUS INFLUENZAE B

Qu'est-ce que l'infection Haemophilus Influenzae B ?

L'infection à Haemophilus influenzae est une infection bactérienne, fréquente et grave lorsqu'elle touche les nourrissons et les jeunes enfants avant 5 ans.

Comment se transmet-elle ?

L'infection se transmet d'une personne à une autre, par voie aérienne (les postillons, la toux et les éternuements).

La plupart du temps elle se transmet par un porteur sain : personne porteuse de la bactérie ne présentant aucun symptôme mais pouvant contaminer leur entourage qui risqueront eux de développer la maladie.

Quels sont les types infections à Haemophilus influenzae ?

Les infections les plus fréquents :

- Méningite (atteinte cérébrale grave)
- Pneumonies

Les autres formes :

- Épiglottite (infection au niveau de la gorge) pouvant conduire une asphyxie rapide
- Septicémie (infection généralisée au niveau du sang)
- Arthrite aiguë suppurée (atteinte articulaire)
- Ostéomyélite (atteinte osseuse et musculaire)

Quels sont les complications et risques ?

La gravité de la maladie varie selon la localisation de la bactérie. Elle peut être mortelle ou entraîner des séquelles graves.

La forme la plus grave est la méningite. Dans ce cas :

Environ 5 % (soit 1 cas sur 20) des enfants atteints décèdent.

Environ 33 % (soit 1 cas sur 3) des survivants ont des séquelles cérébrales permanentes telles que surdité ou cécité.

Quels sont les traitements ?

Les infections à *Hémophilus* se traitent par antibiotique.

Qui est concerné par la vaccination ?

Les nourrissons et les enfants âgés de moins de 5 ans sont les plus à risque de développer une infection grave. Ils doivent donc bénéficier de cette vaccination.

La vaccination en France a été introduite en 1992.

Avant l'arrivée du vaccin, ce germe provoquait en France plus de 1000 infections graves par an, souvent mortelles.

Depuis la mise en place de la vaccination, le nombre de cas d'infection par *Hémophilus* a été réduit de moitié. Les cas de méningite sont passés de 600 par an à moins de 10 chez les enfants de moins de 5 ans.

Malgré ces résultats positifs, l'hémophilus est toujours présent dans notre environnement, **il faut donc poursuivre la vaccination pour éradiquer la maladie.** Actuellement la couverture vaccinale n'est pas optimale avec seulement < à 90 % de la population concernée (objectif > 95% pour obtenir une immunité de groupe).

Depuis le 1er janvier 2018, la vaccination est devenue obligatoire pour les nourrissons nés après cette date.

La vaccination du nourrisson comporte une primovaccination à deux injections à 2 mois d'intervalle à l'âge de 2 mois et 4 mois, suivies d'un rappel à l'âge de 11 mois.

Un rattrapage vaccinal peut être effectué jusqu'à l'âge de 5 ans :

- entre 6 et 12 mois : deux doses et un rappel ;
- au-delà de 12 mois et jusqu'à 5 ans : une seule dose.

Cette vaccination est effectuée, en combinaison (= dans la même injection) avec les vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche la polio-myélite, l'hépatite B («vaccins hexavalents»).